

DIMENSION MAXIMALE :
50CM DE LONG

- PIERRES NATURELLES :
CALCAIRE, GRANIT,
GRÈS...
- BÉTON
- ENROBÉS
- CARRELAGE,
CÉRAMIQUE
- TUILES

INTERDIT

- Amiante
- Brique plâtrée
- Terres ou déblais
excavés
- Laines minérales



MA 2^e VIE

- Le béton est incorporé
dans la fabrication de
nouveau béton
- Les briques, tuiles,
ardoises, agglos, pierres
peuvent servir de fond de
forme, remblai



INERTES

- ÉLÉMENTS DE
CHARPENTE MÉTALLIQUE
- POUTRES IPN
- PLAQUES DE TÔLE
- BARDAGES MÉTALLIQUES
- FILS ÉLECTRIQUES
- CONDUITS
- TUBES FLEXIBLES

INTERDIT

- Radiateurs électriques
- Bouteilles de gaz
- Emballages, bidons,
fûts vides (DDS)



MA 2^e VIE

- Les métaux repartent en
fonderie pour redevenir de
nouveaux produits



MÉTAUX

- POUTRES
- SOLIVES, MADRIERS
- BASTAINGS, CHEVRONS
- POTEAUX DE
CHARPENTE
- OSSATURES BOIS
- PLANCHERS, LAMES DE
PARQUET
- PANNEAUX BOIS POUR
CLOISON (OSB, MEDIUM)

INTERDIT

- Meubles et éléments
d'ameublement
- Traverses de chemins
de fer
- Poteaux EDF
- Palettes, bois de
coffrage, bois
d'emballage, cagettes
- Déchets verts



MA 2^e VIE

- Recyclage en fabrication de
panneaux de particules,
- Valorisation énergétique



BOIS

- PLAQUES OU
CARREAUX DE PLÂTRE
AVEC ISOLANT
(LAINE DE VERRE,
POLYSTYRÈNE, LAINE DE
ROCHE, MOUSSE
POLYURÉTHANE...)
- PRODUITS MOULÉS EN
PLÂTRE, CLOISONS
ALVÉOLAIRES, DALLES
DE PLAFOND EN
PLÂTRE

PEUT COMPORTER

- Des déchets à base de plâtre revêtu de
toile de verre, voile de verre ou à base de
fibre de verre, pare-vapeur, revêtement
vinyle, tissu, faïence

CONDITIONS

- Doit être propre (non souillé) et sec
- Doit être exempt de béton cellulaire,
brique plâtrée, déchets dangereux,
Fermacell

MA 2^e VIE

- Le gypse est séparé des
indésirables pour fabriquer
de nouvelles plaques. Comme
la bouteille en verre, le plâtre
se recycle à l'infini



PLÂTRES
COMPLEXES

- CARREAUX DE PLÂTRE
SANS ISOLANT OU
REVÊTEMENT MURAL
- PLAQUES DE PLÂTRE
SANS ISOLANT OU
REVÊTEMENT MURAL
- DALLES DE PLAFOND EN
PLÂTRE SANS ISOLANT

INTERDIT

- Déchets inertes de
tout type comprenant
du béton cellulaire
- Sacs et seaux
d'enduits
- Colles à base de
plâtre (emballage)



MA 2^e VIE

- Le gypse est séparé des
indésirables pour fabriquer
de nouvelles plaques. Comme
la bouteille en verre, le plâtre
se recycle à l'infini



PLÂTRES

- PROFILÉS,
ENCADREMENTS
- LAMBRIS ET
BARDAGES
- CANALISATIONS ET
RACCORDS D'ARRIVÉE
/ ÉVACUATION
- CUVES ET
RÉSERVOIRS
- REVÊTEMENTS DE
SOLS PVC
- LINERS DE PISCINE

INTERDIT

- Produits du bâtiment
en composite
- Planchers techniques et
bardages extérieurs en
laminé à haute pression
(HPL)
- Isolants en Polyuréthane
(PU) ou Polystyrène
expansé (PSE)



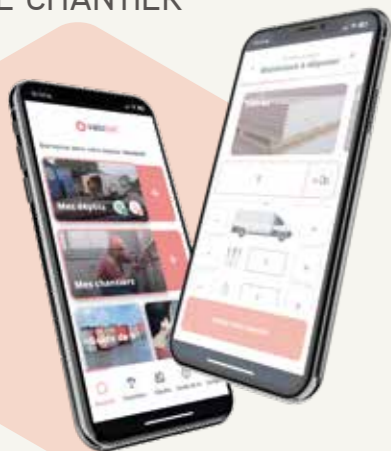
MA 2^e VIE

- Après tri (mécanique ou
optique), ces plastiques sont
intégrés dans la fabrication
de nouveaux objets



PLASTIQUES
RIGIDES ET PVC

VALODÉPÔT L'APPLICATION INDISPENSABLE POUR LA GESTION DE VOS DÉCHETS DE CHANTIER



POUR TROUVER VOTRE POINT DE COLLECTE EN TOUTE SIMPLICITÉ TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

VALODÉPÔT



LAINES DE VERRE



LAINES DE VERRE

• LAINES DE VERRE EN PANNEAU, EN ROULEAU, À SOUFFLER AVEC SURFAÇAGE (KRAFT, VOILE POLYESTER)

• LAINES DE VERRE ANCIENNE

• LAINES DE VERRE NOIRE SÈCHE OU PEU HUMIDE

• DALLES DE PLAFOND EN LAINES DE VERRE AVEC SURFAÇAGE

INTERDIT

- Laines de roche
- Métaux (feuille d'aluminium)
- Céramique, bois
- Laines de verre mouillée
- Bitume

MA 2^E VIE

- La laine de verre est préparée sous forme de calcin pour redevenir de la laine de verre



LAINES DE ROCHE



LAINES DE ROCHE

• LAINES DE ROCHE EN PANNEAU, EN ROULEAU, AVEC SURFAÇAGE (KRAFT, VOILE POLYESTER)

• LAINES DE ROCHE ANCIENNE SÈCHE OU PEU HUMIDE

• DALLES DE PLAFOND EN LAINES DE ROCHE AVEC SURFAÇAGE

INTERDIT

- Laines de verre
- Métaux (feuille d'aluminium)
- Céramique, bois
- Laines de roche mouillée
- Bitume

MA 2^E VIE

- La laine de roche est recyclée en nouveaux panneaux et rouleaux de laine de roche



MENUISERIES VITRÉES



MENUISERIES VITRÉES

• MENUISERIES VITRÉES BOIS

• MENUISERIES VITRÉES PVC

• MENUISERIES VITRÉES ALUMINIUM

INTERDIT

- Menuiseries contenant de l'amiante
- Menuiseries bois avec de la peinture au plomb
- Menuiseries vitrées dont le verre est cassé

MA 2^E VIE

- Bois : panneaux de particules ou valorisation énergétique
- Métal : fonderies
- PVC : nouveaux montants profilés
- Verre : nouvelles vitres



AUTRES DÉCHETS COMBUSTIBLES



AUTRES DÉCHETS COMBUSTIBLES

• MOQUETTES

• SOLS TEXTILES

• MEMBRANES BITUMINEUSES*

• PU-CHUTE DE POSE

• PANNEAUX ISOLANTS EN PSE

PU : POLYURÉTHANE

PSE : POLYSTYRÈNE EXPANSÉ

**Selon critère de collecte du point de reprise*

INTERDIT

- Lames de terrasse (ou autres produits du bâtiment) en composite
- Planchers techniques et bardages extérieurs en laminé à haute pression (HPL)

MA 2^E VIE

- Après tri (mécanique ou optique), ces matériaux sont préparés pour devenir du combustible pour servir d'alternative aux combustibles fossiles



Guide de tri des déchets PMCB



CONTACTEZ-NOUS

☎ 01 80 83 60 70 ✉ contact@valobat.fr



www.valobat.fr